

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 12 août 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« Après une chimiothérapie, il peut arriver qu'un patient perde ses dents. Pour obtenir une prothèse dentaire, un traitement chez le dentiste est nécessaire.

La plupart des actes concernant les prothèses dentaires nécessitent l'accord préalable du contrôle médical de la sécurité sociale (CMSS) pour être remboursés. Les délais d'attente semblent toutefois très longs.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- *Combien de devis le CMSS a-t-il déjà reçus cette année de la part de dentistes pour accord préalable ? Combien de devis ont été refusés et combien ont reçu un avis favorable ?*
- *Quels sont les délais d'attente actuels pour obtenir une réponse du CMSS ?*
- *Comment ces délais d'attente pourraient-ils être réduits ?*

Être privé de dents saines pendant des semaines réduit considérablement la qualité de vie d'une personne.

- *Quelles solutions transitoires peuvent être proposées à un patient dans l'attente de l'accord préalable du CMSS pour un devis de prothèse dentaire ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Corinne CAHEN
Députée



Carole HARTMANN
Députée